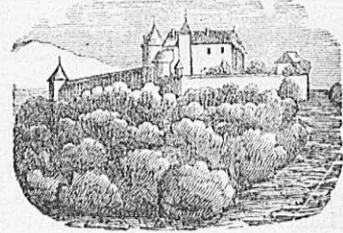




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50  
 » 6 mois, » 2 50  
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
 payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
 de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces: Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
 la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de  
 port.

BULLE, le 13 mai 1892.

## Les progrès de la représentation proportionnelle.

Un correspondant du *Journal de Genève* dit avec raison que c'est bien de la représentation proportionnelle qu'on peut dire: *Vires acquirit eundo*. La marche est lente; les obstacles à vaincre se nomment l'immobilisme, la routine, les intérêts de parti et de personnes. Mais, à mesure que les arguments d'autre nature sont réfutés par les faits, l'allure devient plus rapide.

Anciennement, avant le 18 février 1889, on disait: « La représentation proportionnelle est une utopie; montrez-nous un système praticable et nous nous empresserons de l'appliquer. » Au lendemain de l'expérience de la *Burgvogel* de Bâle, le ton de la presse avait changé. « Sans doute, disaient les uns, l'expérience a réussi, le système en apparence si compliqué de M. Hagenbach-Bischoff a bien fonctionné; mais il n'en serait pas de même en dehors d'une grande ville cultivée comme l'est Bâle; comment voulez-vous que nos paysans le saisissent? » M. Maridor parlait au Grand Conseil de Neuchâtel des « petites localités où tout le monde ne se mettra pas au courant des méthodes scientifiques exigées par la liste libre. » D'autres invoquaient le morcellement des partis: « Comment voulez-vous, disait M. Cornaz aux députés neuchâtelois, que nous gouvernions avec des miettes? » « Une assemblée élue avec le système de la représentation proportionnelle, disait le *Bund*, offrirait l'image bigarrée d'une Diète polonaise. » « Il faut, ajoutaient les *Basler Nachrichten*, une certaine force pour gouverner et cette force ne peut être donnée que par une majorité bien accentuée. »

Les élections des Conseils communaux et de la Constituante du Tessin sont venues. On a vu la représentation proportionnelle fonctionner sans le moindre accroc dans les communes les plus reculées des montagnes tessinoises; des paysans, peu instruits souvent, non seulement votaient suivant le nouveau

système, mais aussi faisaient eux-mêmes la répartition. Encore une objection qui tombait! Quant à celle de l'émiettement des partis, l'élection de la Constituante s'est chargée d'y répondre: certes, on pouvait s'attendre au Tessin au fractionnement des deux partis en quatre. Cela semblait dans la nature des choses et même désirable. Il n'en a rien été et, dans tous les arrondissements, on n'a vu poindre d'autres listes que la liste conservatrice et la liste libérale. La troisième objection, celle de la nécessité d'une majorité de gouvernement a été tout aussi démentie par les faits, puisque cette Constituante, où les partis sont de force égale, apparaît de plus en plus comme une véritable bénédiction: ce que ni les poignées de mains de M. Kunzli, ni la bienveillance paternelle de M. Ruchonnet, ni même les efforts patriotiques de M. Soldati n'avaient pu réaliser, nous voulons dire l'apaisement et la conciliation, semble vouloir se réaliser de lui-même, par la disparition d'un système électoral vicieux et son remplacement par la représentation proportionnelle. Le Tessin était « gouverné » selon l'idée de M. Cornaz, du *Bund* et des *Basler Nachrichten*, et il courait à sa perte.

« Tout cela est bel et bon, ont alors dit les adversaires de la représentation proportionnelle; mais le Tessin est dans une situation exceptionnelle, parce qu'il ne s'y trouve que deux partis, parfaitement franchés et bien organisés. Ailleurs, il en serait tout autrement et la représentation proportionnelle y conduirait inévitablement au gâchis. » Les élections qui ont eu lieu dernièrement dans le canton de Neuchâtel viennent une fois de plus de faire tomber ces arguments de commande. A Neuchâtel, il y a trois partis en présence et beaucoup plus d'esprit d'indépendance individuelle qu'au Tessin. On n'a pas vu surgir, sauf erreur, d'autres listes que celles des trois partis. D'émiettement, aucune trace. M. Cornaz n'aura pas à se demander comment il peut gouverner avec des miettes; il conserve une majorité. Si même cette majorité absolue devait disparaître, ce ne serait pas un malheur pour la marche du pays. En mettant le gouvernement, au point de vue de sa composition, en harmonie avec le Grand Conseil, tout au moins en appelant à y siéger un libéral et un

grutléen, on rendrait l'administration du pays d'autant plus facile et d'autant plus fructueuse.

Nous allons même plus loin et nous disons: L'introduction de la représentation proportionnelle se justifie plus encore et s'adapte mieux aux circonstances dans les cantons où il y a plus de deux partis. Lorsque deux partis seulement se trouvent en présence, on peut soutenir qu'il est désirable que l'un d'eux ait sans conteste le pouvoir et gouverne le pays même contre l'autre. C'est un point de vue qui n'est ni libéral, ni démocratique, mais auquel on peut, en logique pure, se placer. Mais lorsque, comme à Neuchâtel, un troisième parti surgit, qui peut tôt ou tard faire osciller la balance à son gré, vouloir continuer à gouverner, selon l'expression de M. Cornaz, au moyen du système de la majorité absolue, c'est condamner le pays aux soubresauts et à l'inconséquence.

A cet égard, ce qui vient de se passer à Bâle-Ville, pour une élection complémentaire de sept députés au Grand Conseil, est instructif. Les socialistes, au lieu de s'entendre sur une liste commune avec les radicaux, ont fait bande à part; il en est résulté que les sept sièges sont échus au troisième larrou, les conservateurs. Les socialistes ont voulu démontrer que les radicaux ne sauraient se passer d'eux. Aux prochaines élections générales et même dans toute sa politique, il faudra donc que le parti radical subisse le joug du parti socialiste, sous peine d'abandonner le pouvoir aux conservateurs. Est-ce à cette situation de prisonnier que le parti radical bâlois aspirait lorsqu'il a écarté la représentation proportionnelle?

Or, dans la presque totalité des cantons, il y a maintenant en présence plus de deux partis. Cela provient de l'émancipation et du développement du parti socialiste. Les institutions doivent marcher toujours avec les faits et ne pas leur faire violence. L'antique système de la majorité absolue doit disparaître avec ces vieux partis gouvernementaux qui s'en vont et la conception surannée de la *manière forte* et de l'autoritarisme, qui faiblit partout en Suisse devant l'idée démocratique.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 16

## PETITE MÈRE

PAR  
 ÉMILE RICHEBOURG

— Ta fille ne t'a rien dit?  
 — Rien. Mais qu'aurait-elle pu me dire? Elle ne sait pas tout ce qu'on raconte et ignore certainement qu'on lui a inventé un amoureux. Et quel est-il cet amoureux?  
 — Oh! tu n'es pas sans l'avoir vu plus d'une fois rôder autour de votre maison.  
 — Non, je n'ai pas remarqué. Mais tu ne me dis pas son nom.  
 — C'est le premier garçon de la ferme de Longpré.  
 — Le beau François?  
 — Par exemple! en voilà bien d'une autre!  
 — Julie, veux-tu être franche avec moi?  
 — La franchise ne me fait pas défaut, tu le sais bien.  
 — Ainsi, c'est bien vrai, tu ne sais rien.  
 — Je ne te comprends pas.  
 — Tu ignores ce qui se passe, tu ne sais pas ce que l'on raconte?  
 — Marguerite, où veux-tu en venir?  
 — Tu m'embarrasses, tu me troubles... Tiens, j'aurais bien fait de ne te rien dire du tout. Et pourtant... Eh bien! non, je ne peux pas te laisser dans l'ignorance, il faut que tu saches.  
 — Julie, j'ai à peine un an de plus que toi, toutes petites nous nous amusions ensemble, nous avons toujours été bonnes camarades et je suis restée ton amie, peut-être ta meil-

leure amie. Aussi, je t'en prie, ne prends pas en mauvais part ce que je vais te dire; je serais désolée, vois-tu, si tu pensais que j'agis avec une mauvaise intention.

— Mon Dieu! pourquoi prendre tant de précautions? Je sais bien que tu es mon amie, et aussi une brave femme. Alons, Marguerite, qu'as-tu à me dire? Parle! parle!

— Eh bien! Julie, ta fille et le beau François se donnent des rendez-vous.

La mère Lucotte pâlit affreusement.

— Qui dit cela? dit-elle.

— Les gens.

— Oh! les gens... et tu répètes ce que les gens disent.

— Oui, pour que tu saches à quoi t'en tenir.

— Je méprise la calomnie et les calomnieurs.

— Il n'y a pas de calomnie, Julie.

— Allons donc, ma fille est une bonne ouvrière et elle est jolie; on est jaloux d'elle, et puis nous faisons assez bien nos petites affaires, et il y en a qui n'en sont pas contents, et il y en a qui nous en veulent d'être heureux. C'est comme ça, il faut que ceux qui ne disent jamais de mal de personne passent pour les mauvaises langues. Aujourd'hui, on s'en prend à Félicie, demain ce sera le tour d'une autre.

— Julie, je ferai bien de ne pas t'en dire plus long.

— Je te prie, au contraire, de m'apprendre tout ce que tu sais, de me répéter tout ce que tu as entendu raconter. Je t'écouterai, toi, parce que tu es mon amie; ce serait une autre, je la défigurerais. Parle, Marguerite, que dit-on encore?

— Que le garçon de ferme est l'amant de ta fille.

Ses yeux s'étaient enflammés et elle tremblait de colère.

— Allons, Julie, allons, calme-toi.

— Quelle infamie! exclama la mère Lucotte.

— On prétend que ma fille se conduit mal, qu'elle a un amant! Est-ce que tu crois cela, Marguerite, est-ce que tu le crois?

— Tu veux que je te réponde en toute sincérité?

— Oui, certes.

— Eh bien! je crois que c'est la vérité!

— Oh! oh! fit la pauvre mère sourdement.

Et elle porta vivement ses deux mains à son cou comme pour se débarrasser de quelque chose qui l'étranglait. Ses yeux démesurément ouverts restaient fixés sur son amie.

Celle-ci continua:

— Ecoute, Julie, il n'y a pas de mal qui ne puisse se réparer; en ce qui concerne ta fille, il est bon que ce soit plus tôt que plus tard; il n'y a pas à attendre. Mais c'est à toi et à Lucotte de voir.

Depuis un certain temps déjà, on se doutait de quelque chose à Manerville; mais on n'était pas sûr, ou bien ceux qui en savaient plus long que les autres gardaient le silence. Voici comment on a eu vent de la chose:

On remarqua que le beau François qui, autrefois, se montrait rarement à Manerville, y venait fort souvent.

Presque toujours il savait chez qui ta fille travaillait, et il entrait dans la maison, sous un prétexte quelconque, celui, par exemple, de parler du prix des bêtes, du blé, de l'avoine, de colza, des fourrages. Il s'approchait de Félicie, et tout en ayant l'air d'admirer son ouvrage, il lui glissait quelques mots à l'oreille; je dois ajouter, pour répéter exactement ce qui m'a été dit, que ta fille ne paraissait pas plus contente que ça de voir le beau François.

Lui qu'on n'avait jamais vu entrer à l'église, il venait à la messe presque tous les dimanches afin de se rencontrer avec Félicie à la sortie de l'office. Il la saluait, s'approchait d'elle et lui disait quelques paroles, mais si bas que jamais personne ne pût entendre. Cependant les oreilles curieuses ne manquent pas ici. Enfin, en maintes circonstances, on vit le garçon de ferme se trouver juste à point sur le passage de ta fille.

Comme je te l'ai dit, on l'a vu rôder autour de votre maison au lieu d'y entrer tout bravement, comme aurait fait tout autre garçon ayant des intentions honnêtes.

La mère Lucotte écoutait avec une indicible angoisse.

— Mais, dit-elle, tout cela ne prouve rien que Félicie pré-

mai.

Rue 290, à  
 et de toute  
 s habitants  
 , nous nous  
 articles et

Fr. — 65 le mètre.  
 > 1 25 >  
 > — 80 >  
 > 1 40 >

BES

Fr. 2 50 le mètre.  
 > 3 25 >  
 > 3 50 >  
 > 2 50 >  
 > 1 35 >  
 > 1 95 >

essieurs et  
 , 5.50, 6.50,

prix depuis

s fr. 1.85,

s magasins  
 I-KILOGR.

rsale!

290, Bulle.

liquidation

en magasin sous le St-  
 draps, étoffes pour robes,  
 nes, toilerie, mercerie, gr,  
 es et cotons, etc., etc.,

Pauline Sallin.

ieurs.

urs et cylindres et  
 nnaissant les multiples et  
 e, ainsi que deux bons ma-  
 andés de suite à l'usine de

enz, imprimeur-éditeur.

NOUVELLES SUISSES

**Assemblée fédérale.** — L'assemblée fédérale se réunira le 30 mai. L'ordre du jour porte, entre autres, les objets suivants :

Renouvellement des bureaux du Conseil national et du Conseil des Etats. — Traité de commerce avec l'Italie. — Ratification de la convention passée avec l'Allemagne pour la protection de la propriété industrielle. — Relations commerciales avec la France. — Construction d'un bâtiment contenant les salles du Conseil national et du Conseil des Etats (entre l'ancien et le nouveau Palais fédéral). — Achat de terrain pour la construction d'un hôtel des postes, à Lausanne; d'une remise pour les postes à Zurich; d'un bâtiment pour les télégraphes à Winterthur; d'un bâtiment pour les archives fédérales. — Correction du Flon, à Lausanne. — Monopole des allumettes. — Pétition réclamant une loi fédérale sur la vente du pain. — Demande de crédit pour les fortifications de St-Maurice, en Valais. — Revision de la loi des péages de 1851. — Concessions de chemins de fer au Cervin et à l'Eiger. — Prolongation de délai pour le percement du Simplon.

**Exposition internationale des inventions nouvelles.** — Le 1<sup>er</sup> juillet prochain s'ouvrira à Paris, sous le patronage du ministre du commerce et de l'industrie et du ministre de l'agriculture, une Exposition internationale des inventions nouvelles.

Cette exposition sera installé dans le vaste cadre du Palais des machines dont le souvenir grandiose est toujours présent à l'esprit de ceux qui ont visité l'Exposition universelle de 1889.

Cette entreprise, dont le succès est assuré par la participation des plus grands inventeurs français et étrangers, sera une des curiosités de Paris pendant l'été de 1892.

S'adresser, pour tous renseignements, au commissaire général, M. E. Böttcher, ingénieur civil, faubourg Montmartre 15, Paris.

**Berne.** — Quelques personnes étaient montées, mercredi, sur une barque à la ferme de Tariche pour retourner à Ste-Ursanne; l'embarcation était conduite par Ferdinand Jacob, lequel fit un faux mouvement et tomba dans le Doubs. Aucun de ses compagnons ne sachant nager, il se noya sans qu'on put le secourir.

— Un nommé Jules G., des Bois, domicilié aux Barres, a été trouvé pendu dans sa demeure. On attribue ce suicide à l'abus de l'eau-de-vie.

— Un laitier qui avait ajouté le 25 % d'eau au lait qu'il amenait à Bienne a été condamné par le juge de police à quatre jours de prison et à 100 fr. d'amende.

**Vaud.** — Dans sa séance du 6 courant, le Grand Conseil a voté l'important ordre du jour suivant :

« Le Grand Conseil du canton de Vaud, prenant acte des déclarations du Conseil d'Etat en réponse à l'interpellation de MM. Berdez et consorts et de la volonté qu'il a exprimée de défendre énergiquement les intérêts du canton de Vaud, en matière de chemins de fer, réprouvant les actes financiers d'un des

tait l'oreille aux paroles du beau François et qu'elle l'encourageait à courir après elle.

— Attends, je n'ai pas fini. Un jour, on les a surpris au bois du Fayon; c'était un dimanche, dans l'après-midi. Ils n'étaient pas venus là pour cueillir des fraises dont le temps était passé, ni pour casser des noisettes qui n'étaient pas mûres.

Un autre dimanche, on les a trouvés au beau milieu des blés, et, bien sûr, ils ne s'amusaient pas à faire un bouquet de bluets et de coquelicots.

La malheureuse Julie était stupéfaite. — Mon Dieu, murmura-t-elle, tout cela est-il possible? — Ne te déssole pas, ma chère amie, tu as toute autre chose à faire. La vieille Fréminet...

— Qu'est-ce qu'elle dit encore, celle-là? interrompit Julie d'une voix rauque; ah! en voilà une langue de vipère!

— La nuit, elle est toujours sur les quatre chemins ou plutôt à marander dans les champs de haricots et de pommes de terre. Eh bien, elle a affirmé avoir vu une nuit, vers une heure du matin, Félicie rentrer chez vous, par le jardin, ayant tout à fait l'air d'une folle ou d'une possédée.

— Ça c'est trop fort! exclama la mère Lucotte. — Et la Fréminet ajoute: « Je sais maintenant d'où elle venait. »

— Marguerite, tout cela est épouvantable, monstrueux, et si c'était vrai... Mais encore une fois, rien ne prouve que ces odieux racontages ne sont pas d'ignobles méchancetés.

— Malheureusement, la preuve de tout cela existe, et il fallait ta confiance aveugle en Félicie pour que toi, sa mère, tu ne te fasses pas apercevoir la première de ce qui, maintenant, saute aux yeux de tout le monde.

— Mon Dieu, mais que veux-tu dire? — Ce soir, regarde ta fille, regarde-la bien, examine sa taille et tu comprendras.

— Tais-toi, malheureuse, tais-toi! Encante! ma fille en-

négoceurs de la fusion, exprimant le vœu que la minorité soit appelée à participer d'une manière équitable à la direction des affaires du pays, passe à l'ordre du jour. »

— A Buchillon, M. Louis Hautier, domicilié à Etoy, était en train de réparer une toiture. Il n'était malheureusement pas attaché. Un faux mouvement le fit glisser et il tomba sur le sol, où il se tua du coup. Le malheureux était marié. Il laisse le souvenir d'un honnête citoyen et d'un excellent travailleur.

**Genève.** — Mardi matin, M. Aug. Dufour a procédé à la levée de corps d'un enfant mort-né arrivé à terme, entièrement nu, qui a été retiré de l'eau par un employé des forces motrices à la Coulouvrenière contre la grille d'une turbine. Le corps de cet enfant a été transporté à la morgue judiciaire.

Le même jour, vers 6 heures du matin, M. l'inspecteur Pénit a procédé, au port de plaisance du quai du Léman, à la levée de corps d'une jeune femme âgée de 22 à 23 ans, dont l'identité n'a pu être encore établie.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**France.** — M. Véry est mort dans la nuit de lundi à mardi. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, vendredi, aux frais de l'Etat comme ceux du typographe Hamonod.

Le ministre demandera un crédit de 300,000 fr. à la Chambre pour indemniser les victimes des explosions.

— Porto-Novo a été attaqué le 15 avril par les Dahoméens. Behanzin aurait attaqué ce poste à deux reprises et aurait été deux fois repoussé avec 200 morts et 200 blessés. Les Français auraient eu 12 tués. Le navire de guerre le *Talisman* est arrivé à Kotonou.

— Un nouvel incendie s'est déclaré dans les landes de la Gironde, du côté de St-Symphorien. Les dégâts sont incalculables et on n'a pas pu arriver encore à circonscrire le foyer qui s'étend sur une longueur de plusieurs kilomètres. Tous les habitants sont sur les lieux pour préserver les villages voisins.

**Russie.** — Le général Gresser, préfet de police à St-Petersbourg, est mort subitement. On avait parlé d'empoisonnement. Il paraît, en effet, que la mort a été déterminée par l'emploi d'une seringue mal lavée.

**Turquie.** — Les assassins du ministre bulgare Vulkowitch ont été condamnés, deux à mort, deux autres à 15 ans de travaux forcés.

**Etats-Unis.** — Une explosion de grisou s'est produite dans la mine de Boslyn. On croit qu'il y a une trentaine de morts. De nombreux cadavres ont déjà été retirés du fond de la mine.

Une seconde explosion s'est produite peu après la première. On croit que de tous les mineurs descendus dans la mine aucun n'a échappé à la mort, à part ceux qui étaient remontés pour prendre leurs outils.

ceinte!

— Hélas! voilà l'affreuse vérité. La pauvre mère pensa un long gémissement, ses yeux se couvrirent d'un nuage et elle s'abattit sur le sol comme une masse. Elle avait perdu connaissance.

Son amie s'empressa de la secourir et de lui donner des soins.

Quand la malheureuse eut repris ses sens, toutes deux se regardèrent et se mirent à sangloter.

— Julie, dit Marguerite, il y a déjà quelques jours que je sais tout ça; aujourd'hui j'ai eu le courage de parler, et mon courage a été grand, je t'assure; je savais bien que je te frapperais cruellement au cœur. Ah! tu vas peut-être m'en vouloir de ne pas avoir su tenir ma langue.

— Non, non, Marguerite, n'aie pas cette crainte, répondit tristement Julie; loin de t'en vouloir, je te remercie. Je n'aurais certainement pas tardé à apprendre notre malheur par la rumeur publique; venant de toi, le coup a été moins dur.

— Ma pauvre Julie! — Nous avons perdu bien du temps, Marguerite, et nous sommes payés pour travailler. Allons, remettons-nous à la besogne.

Et, nerveusement, elle se remit à arracher les tiges flexibles, par poignées, lesquelles étaient couchées sur le sol afin que la graine achevât de mûrir en séchant au soleil.

Mais elle n'avait plus le cœur à l'ouvrage; sa pensée était ailleurs.

Au bout de quelques instants, elle se redressa en murmurant :

— Je ne peux plus! Et elle dit à sa compagne : — Je ne me sens pas bien, il ne me serait pas possible de finir ma journée, je vais retourner chez nous; la maîtresse te demandera sans doute pourquoi je suis partie; tu lui répondras que je me suis subitement trouvée indisposée.

— Oui, voilà ce que je dirai. Julie, c'est bien vrai, dis,

CANTON DE FRIBOURG

Examens d'apprentis 1892, à Fribourg.

DIPLÔMES ET POINTS OBTENUS

1<sup>re</sup> classe, 80 points et au-dessus.

Note : TRÈS BIEN. — Prime : 18-25 francs.

1. Rossi, Joseph, serrurier (chez H. Fragnière, Fribourg), 88,9 points. — 2. Berthold, Antoine, tailleur de pierre (Ecole des tailleurs de pierre), 87,9 points. — 3. Guinard, Gustave, fabricant de fourches (chez Emile Moratel, Rossens, Vaud), 87,3 points. — 4. Keller, Auguste, charpentier (chez J. Schoch, Fribourg), 85,9 points. — 5. Götschmann François, compositeur-typographe (chez Delaspre, Fribourg), 85,5 points. — 6. Gillardi, Edouard, tailleur de pierre (Ecole des tailleurs de pierre), 85 points. — 7. Muller, Jean, compositeur-typographe (chez Ackermann, Bulle), 84,7 points. 8. Molir, Louis, coiffeur (chez Feller, Fribourg), 83,7 points. — 9. Jungo, Maurice, tailleur de pierre (Ecole des tailleurs de pierre), 83,1 points. — 10. Roget, Rosa, giletière (chez Steulet, Marie, Vevey), 82,7 points. — 11. Marti, Arnold, serrurier (chez Forster, Bulle), 80,9 points. — 12. Tarchini, Adolphe, marbrier, (chez Sues et Tarchini, Fribourg), 80,4 points. — 13. Stemmer, Edouard, boucher (chez E. Despond, Fribourg), 80,3 points. — 14. Willemin, Ernest, menuisier (chez Skawronsky, Morat), 80 points.

II<sup>e</sup> classe, 60 à 80 points.

Note : BIEN. — Prime : 8 à 15 francs.

1. Heimo, Jean, ferblantier (chez Daguet-Pauly, Fribourg), 78,4 points. — 2. Monney, Julien, tailleur de pierre (chez Monney, Noréaz), 76,9 points. — 3. Weber, Charles, jardinier (chez Hertig, Fribourg), 75,8 points. — 4. Schor, Gottfried, cordonnier (chez Scheuer, Albrecht, Fribourg), 74,7 points. — 5. Genoud, Louis, serrurier (chez Welner, Bulle), 74,6 points. — 6. Ménétreay, Oscar, boucher (chez Dominique Dreyer, Fribourg), 74 points. — 7. Grätzer, Meinrad, confiseur (chez Leingruber, Fribourg), 73,9 points. — 8. Charrière, Théophile, maçon (chez Tornare, Sorens), 72,8 points. — 9. Niggli, Victor, boucher (chez Roux-Martin, Fribourg), 72,7 points. — 10. Poffet, Augusta, tailleur (chez Mme Vve Berset-Suchet, Fribourg), 72,3 points. — 11. Binz, Jules, coiffeur (chez Kessler, Fribourg), 72,2 points. — 12. Sieber, Joseph (chez Kowalsky, Fribourg), 72 points. — 13. Charney, Albert, sellier (chez Grandjean, Bulle), 71,9 points. — 14. Hertling, Eugène, menuisier (chez Bailly, Fribourg), 71,3 points. — 15. Verdon, Edouard, pierriste (chez Chardonnens, Dondidier), 71,3 points. — 16. Hausherr, Adolphe, serrurier (chez Welner, Bulle), 71,3 points. — 17. Schweitzer, Gottlieb, confiseur (chez Schweitzer, Nesslau), 70,8 points. — 18. Francy, Basile, cigarier (chez Pradervand, Corcelles), 70,7 points. — 19. Band, Albertine, tailleur (chez Mlle Jendly, Fribourg), 69,9 points. — 20. Chatton, Blanche (chez Sugnaux, Billens), 69,1 points. — 21. Mosimann, Jacques, coiffeur (chez Mosimann, Fribourg), 69 points. — 22. Ducrot, Charles, constructeur-ramoneur (chez Duvoisin, Chevroux), 67,1 points. — 23. Ducry, Jos., houlanger (chez Ducry, Dompierre), 66,9 points. — 24. Verdon, Victor, cordonnier (chez Verdon, Pierre, Dompierre), 65,8 points. — 25. Flury, Johann, maréchal (chez Flury, Prez-v.-Rosé), 65,4 points. — 26. Rollinet, Edouard, cordonnier (chez Rollinet, Joseph, à Dompierre), 65,1 points. — 27. Joye, Alphonse, charron (chez Joye, Pierre, Prez-v.-Rosé), 64 points. — 28. Rossier, Emma, modiste (chez Bise, Emma, Châbles), 62,9 points. — 29. Barbey, Arthur, sellier (chez Perrin, Corcelles), 62,7 points. — 30. Gerber, Adolphe, cordonnier (chez Gasser, Christ, Fribourg), 60,9 points.

III<sup>e</sup> classe, 50 à 60 points.

Note : SUFFISANT. — Prime : 5 francs.

1. Aeschmann, Jean, boucher (chez Mader, Fritz, Fribourg), 60 points. — 2. Esseiva, Achille, cordonnier (chez Jnat, Romont), 60 points. — 3. Pache, François, charron (chez Demierre, Romont), 56 points. — 4. Steinauer, tailleur (chez Steinauer, Romont), 54,7 points. — 5. Brulhart, Maurice, charron (chez Brulhart, Courmilleux), 51 points. (Communiqué.)

tu ne m'en veux pas?

— Je vais t'en donner la preuve. Elle jeta ses bras autour du cou de sa vieille amie et l'embrassa.

— Ah! tu es toujours bonne, Julie. J'ai encore une grâce à te demander.

— Laquelle?

— Ne sois pas trop sévère, pas trop dure pour ta fille.

La mère Lucotte eut dans le regard un rayonnement superbe.

— Tu n'as jamais eu d'enfant, toi, répondit-elle, et tu ne connais pas le cœur d'une mère, tu ne sais pas ce qu'il contient, pour son enfant, d'indulgence, de miséricorde et de pardon!

Sur ces paroles, elle jeta la poignée qu'elle tenait, adressa un dernier regard à son amie et s'en alla.

X

La mère et le père.

Ce jour-là, Félicie n'était pas allée en journée; elle travaillait chez elle, ce qui lui arrivait quelquefois quand elle avait un ouvrage à faire pour une de ses clientes des communes voisines.

C'était elle qui, le matin, avait fait le ménage, et elle s'était aussi chargée de préparer le repas du soir.

Tout en travaillant, elle laissait échapper de profonds soupirs et essayait des larmes qui coulaient lentement sur ses joues. Hélas! elle pensait à sa douloureuse destinée, aux choses redoutables et terribles qui l'attendaient.

La soudaine apparition de sa mère, vers trois heures de l'après-midi, lui causa une émotion violente. Ce retour inattendu lui annonçait qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. Elle voyait sa mère très pâle et ayant le regard hébété.

(A suivre.)

GRU

**Sous-officiers.** — répartition au stand de

**Folre.** — Notre importance qu'on en champ de foire 475 tés 19 wagons avec 89 piés la gare avait expédié 9 Les bêtes de choix sont bien vendues, mais étaient fort limitées.

**Rectifications.** — inexactement renseigné de M. Schœnenberger, adjoint de l'inspecteur. Une erreur typographique régent de Hauteville nous avons parlé dans le de a déjà quinze mois ; faut lire.

**Vevey-Bulle-T** construction du chem Bulle-Thoune est pro 1894.

CHRONIQ

**Blés et farines.** — dernière fait une cert et les craintes motivé de la future récolte baisse. La semaine a fermé sur les blés e Marseille, où les blés noterie ont regagné u 100 kg. sur les prix d Il faut voir les blés sans offres.

Blés étrangers, 23 provenance et qualité Farine première bo sac de 125 kg. Farine fleur, 41 fr.

VA

L'Usu

par Le marchand de c

silence. — A quoi que tu rien, dit-il ironiquem

Picou ne répondit

— Je gage une ch

— Eh! dit Picou,

avec ton feu... Qu'es

assez de m'occuper d

— Je comprends

des affaires plus emb

— Ça, dit Picou,

Qu'est-ce que tu as

brouillées?

— Rien, Roussi;

pour celui qui relève

du mal.

— Je ne te compr

les paroles mystérieu

me coucher; demain

quatre heures aux ch

faire un somme.

— Je me couche

je veux voir si la Gr

nuit.

La fermière, épous

fondément. Cepend

On den

pour le 1<sup>er</sup> juin : un b menté, sérieux et séde zaine de vaches. Bon s ment. Bonnes recom présenter, si possible, La Veyre sur Vevey.

A IOU

Une chambre men S'adresser au bureau

FRIBOURG

1892, à Fribourg.  
OBTENUS

18-25 francs.  
H. Fragnière, Fribourg;  
3. Guinnard, Gustave,  
Moratel, Rossens, Vaud;  
Charcutier (chez J. Schoch,  
Thumann François, compo-  
Fribourg), 85,5 points.  
Ecole des tailleurs  
Jean, compositeur-typo-  
7 points. 8. Molir, Louis,  
37 points. — 9. Jungo,  
des tailleurs de pierre),  
tière (chez Steulet, Ma-  
i, Arnold, serrurier (chez  
chini, Adolphe, marbrier,  
80,4 points. — 13. Stem-  
Despond, Fribourg), 80,8  
moulinier (chez Skaw-

GRUYÈRE

Sous-officiers. — Dimanche 15 courant, tir à répartition au stand de Bulle. (Communiqué.)

Foire. — Notre foire de mai n'a pas eu l'importance qu'on en attendait. On a amené sur le champ de foire 475 têtes de bétail; il a été expédié 19 wagons avec 89 pièces de bétail; l'année passée, la gare avait expédié 96 pièces.

Les bêtes de choix et les vaches prêtes au veau se sont bien vendues, mais pour le reste les demandes étaient fort limitées.

Rectifications. — Il paraît que nous avons été inexactement renseigné en annonçant la nomination de M. Schönenberger, inspecteur forestier, comme adjoint de l'inspecteur fédéral des forêts.

Une erreur typographique nous fait dire que le régent de Hauteville a déposé la plainte dont nous avons parlé dans le dernier numéro du journal, « il y a déjà quinze mois »; c'est « quelques mois » qu'il faut lire.

Vevey-Bulle-Thoune. — Le délai pour la construction du chemin de fer à voie étroite Vevey-Bulle-Thoune est prolongée jusqu'au 27 décembre 1894.

CHRONIQUE AGRICOLE

Blés et farines. — Le mauvais temps de la semaine dernière fait une certaine impression sur les esprits et les craintes motivées qui se manifestent au sujet de la future récolte ont momentanément arrêté la baisse. La semaine a été marquée par une grande fermeté sur les blés et les farines, en particulier à Marseille, où les blés de choix recherchés de la minoterie ont regagné une avance de 50 centimes par 100 kg. sur les prix de la semaine dernière.

Il faut voir les blés du pays à 24 fr. les 100 kg. sans offres.

Blés étrangers, 23 fr. 50 à 25 fr., suivant nature, provenance et qualité, franco Genève.

Farine première boulangerie, 45 fr. 50 à 46 fr. le sac de 125 kg.

Farine fleur, 41 fr. les 100 kg.

(Journal d'agriculture suisse.)

VARIETES

L'Usurier Blaizot,

par CHAMPELLEURY.

Le marchand de chansons rompit le premier le silence.

— A quoi que tu penses quand tu ne penses à rien, dit-il ironiquement à son compagnon.

Picou ne répondit pas à cette facétie.

— Je gage une chopine que tu penses au feu.

— Eh! dit Picou d'un ton de colère, tu me scies avec ton feu... Qu'est-ce que ça me fait à moi? J'ai assez de m'occuper de mes affaires.

— Je comprends ça, dit Guenillon; on a souvent des affaires plus embrouillées qu'on ne croit.

— Ça, dit Picou, vas-tu bientôt cesser tes propos? Qu'est-ce que tu as l'air de parler d'affaires embrouillées?

— Rien, Roussin; je parle en général; tant pis pour celui qui relève la pierre: c'est qu'elle lui a fait du mal.

— Je ne te comprends pas, dit Picou, inquiété par les paroles mystérieuses du colporteur. Tiens, je vas me coucher; demain matin, il faut que je sois dès quatre heures aux champs, et j'ai juste le temps de faire un somme.

— Je me couche aussi, dit Guenillon; auparavant, je veux voir si la Grelu n'a besoin de rien pour cette nuit.

La fermière, épuisée par la fatigue, dormait profondément. Cependant son sommeil était agité; sa

respiration précipitée le prouvait. Le marchand de chansons revint vers Picou, déjà étendu sur la paille. Dans ce moment, le soleil donnait une teinte de feu aux pauvres murs de la cabane du paysan. Picou avait les yeux fermés.

— Tu dors, Picou? demanda le colporteur.

— Oui, laisse-moi en repos.

— C'est qu'on dirait qu'il y a des flammes ici.

Ces quelques mots firent tressauter sur la paille le paysan, qui regarda tout à coup fixement Guenillon et s'écria:

— Oh! mon Dieu! pardon...

Il s'arrêta brusquement et reprit d'un ton plus tranquille:

— Ce n'est pas vrai, menteur de Guenillon; c'est le soleil... Que tu es bête de me faire des peurs pareilles!

— Tu demandais pardon à Dieu tout à l'heure; pourquoi?

— Moi? dit Picou en feignant la surprise.

— Certainement, toi, Roussin.

— Je ne me le rappelle déjà plus... Et puis, quand ça serait, rien de plus naturel; tu cries au feu: il y a déjà eu le feu la nuit passée; ça serait pire qu'un sort jeté sur le pays. Il y a de quoi avoir peur.

— Tu as raison, Picou, dit le colporteur en s'étendant près du paysan sur la paille. Va, dors tranquillement sur tes deux oreilles, et n'aie point peur du feu; des accidents ne se voient point tous les jours, et, à moins que quelqu'un ne s'amuse à nous faire rôti cette nuit... il y a de méchants gens partout... nous nous leverons demain bien portants.

Picou, pour échapper aux discours de Guenillon, ne répondit pas. De son côté, le marchand de chansons cessa de parler. Bientôt un calme profond régna dans la cabane du paysan. On n'entendait d'autres bruits que ceux causés par les ronflements du colporteur, aussi réguliers que le tic-tac d'une horloge.

Deux heures à peine s'étaient passées que Picou se leva avec précaution du méchant grabat qu'il partageait avec le colporteur; il étendit d'abord les mains par terre pour être sûr de ne pas rencontrer de fétu de paille qui aurait pu grincer en s'écrasant sous ses pieds. Quand il fut debout, il s'arrêta quelques instants, étudiant la régularité de la respiration de Guenillon, puis il marcha droit à la fenêtre.

En ce moment, la lune illuminait la partie de la chambre où était situé le lit du colporteur.

Le brave homme, qui avait passé une rude journée, dormait de ce bon sommeil qui annonce une âme tranquille; ses grosses lèvres rouges étaient à demi ouvertes et lissaient passer un souffle pur comme son cœur. Picou, les dents serrées, la figure blême, semblait jaloux du repos de Guenillon.

Le paysan alla vers une armoire boiteuse qui renfermait sa défroque: une blouse, un pantalon de toile, un bissac. Il s'habilla lentement pour ne pas réveiller le dormeur; entre chaque vêtement, il laissait un moment de repos. La toilette, quoique interrompue, fut vivement faite. Dans un coin de la chambre était un four abandonné. Picou enleva avec précaution le couvercle de ce four et s'y glissa comme un serpent, puis il en sortit pour prendre au mur une hachette destinée à fendre le bois. Il parut alors plus satisfait et se remit en mesure de s'introduire dans le four.

La paille cria; Guenillon se retourna. Picou fit un bond et accourut vers le lit, la hache levée. Il croyait que le colporteur était réveillé; mais il s'aperçut que son alarme était fautive et continua ses recherches. A peine était-il dans le four qu'on put entendre, au milieu du calme, un bruit d'argent. Picou reparut tenant dans ses bras un sac qu'il serrait contre lui, comme s'il avait renfermé les richesses du Pérou.

Il alla doucement vers la porte, souleva le loquet avec précaution, l'ouvrit de façon à ne pas faire crier les gonds, puis disparut.

V

LA PRISON

Aussitôt après son arrestation, Grelu fut conduit à la prison de Dijon et mis au secret. Le fermier se laissa mettre les menottes, comme s'il eût été privé de sensibilité; il ne parlait pas et regardait le guichetier sans le voir.

Il comparut devant le juge d'instruction, répondit

par un signe affirmatif de tête à toutes les questions qu'on lui posait, avoua son crime à la première interrogation et signa, sans le lire, le papier qu'on lui présentait.

Le secret est un cabanon sous terre, une sorte de cave humide où le jour pénètre à peine par un étroit soupirail grillé. C'est là que fut enfermé Grelu. Pour lit, il eut une botte de paille encore froissée par le dernier condamné sorti de là pour aller à l'échafaud.

Les murs du cachot ne portaient pas même les ornements ordinaires des prisons, illustrations grossières et cyniques que produit le désœuvrement des accusés, car ce cabanon était de ceux où on n'entre qu'accusé ou condamné. Les accusés habitants de l'endroit étaient presque condamnés d'avance. Seuls, les gros crimes y logeaient, et ils n'y logeaient que bridés. Peut-être préférera-t-on bouclés; les deux mots se valent.

Grelu fut assis par deux géoliers sur la paille et resta sans mot dire pendant cinq heures, les mains sur sa poitrine, les yeux tournés vers le soupirail, regardant avec convoitise les quelques miettes de jour qui n'entraient qu'à regret dans ce lieu humide. Peut-être pensait-il en ce moment à sa ferme brûlée, à son enfant mourant, à sa femme désolée, au paysage sablonneux de la Mal-Bâtie!

Après quelques heures de torpeur, il se remua et essaya de changer de position. Le malheureux fermier était brisé de fatigue; mais il est difficile de se retourner quand les jambes sont séparées par une barre de fer, et que les mains sont séparées par des poucettes. L'accusé n'a qu'une position à garder: rester immobile couché sur le dos.

— Mon Dieu! vous qui me voyez et qui m'entendez, s'écria Grelu, je m'accuse d'être la cause de tous nos malheurs... Je me suis laissé aller au découragement, au lieu d'avoir travaillé ferme. Je suis bien puni, mais je le mérite, ô mon Dieu! Faites seulement que ma femme ne soit pas trop malheureuse et qu'elle ait le courage de supporter l'adversité comme je la supporte... (A suivre.)

FAITS DIVERS

Age du mariage. — A quel âge est-il permis de se marier? Voici les réponses, codes en main, pour les principaux Etats d'Europe:

- Autriche: 14 ans pour les deux sexes.
- Allemagne: hommes 18 ans, femmes 14 ans.
- Belgique: hommes 18 ans, femmes 15 ans.
- Espagne: hommes 14 ans, femmes 12 ans.
- France: hommes 18 ans, femmes 15 ans.
- Grèce: hommes 14 ans, femmes 12 ans.
- Hongrie: catholiques et orthodoxes: hommes 14 ans, femmes 12 ans; protestants: hommes 18 ans, femmes 15 ans.

Mercuriale du marché de Bulle du 12 mai 1892.

	Do	a
Froment (Halle) (nouv.) . les 100 kg.	23	25
Avoine » . . . . . »	17	19
Seigle » . . . . . »	18	20
Orge » . . . . . »	19	20
Pommes de terre . . . . . 20 litres	1	30
Rufs (le compte) . . . . . 11 à 12	—	60
Pain blanc . . . . . le 1/2 kg.	—	17
Beurre . . . . . »	1	1
Fromage gras (détail) »	—	70
Fromage maigre »	—	40
Fromage blanc (sérac) »	—	13
Bœuf . . . . . »	—	75
Veau (poids vif) . . . . . »	—	40
» (de boucherie) . . . . . »	—	75
Mouton . . . . . »	—	75
Porc gras (poids vif) . . . . . »	—	50
Charcuterie fine . . . . . »	1	—
Foin . . . . . les 50 kg.	2	80
Regain . . . . . »	4	—
Paille . . . . . »	2	20
Foyard . . . . . (3 stères = 1 moule)	30	—
Sapin . . . . . »	20	—

toffes nouveautés en couleur, unis et fantaisie, de 1 fr. 25 à 6 fr. 35 par mètre — franco à domicile en tout métrage par le dépôt de fabrique Jelmoli & Cie, à Zurich. Echantillons par retour. [167]

On demande

pour le 1er juin: un bon vacher, expérimenté, sérieux et sédentaire, pour une quinzaïne de vaches. Bon salaire et bon traitement. Bonnes recommandations exigées. Se présenter, si possible, chez Ed. DUCROUX, à La Veyre sur Vevey. [342]

A louer:

Une chambre meublée. S'adresser au bureau du journal. [318]

Il a été trouvé

une valeur au bureau des postes à Bulle. La réclamer au soussigné en la désignant. H. GUIGNARD, administrateur postal. [348]

A LOUER

Un appartement de 3 pièces, au soleil levant. Entrée à volonté. S'adresser à la charcuterie Heimo, à Bulle. [345]

A VENDRE

Pour transporter, une belle remise, toute neuve, avec chambre. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [332]

A VENDRE

Deux chaudières à fromage, de 670 et 370 litres de contenance. S'adresser à la Société de fromagerie de Galtern près Tavel. (A.86F.) [343]

En vente au bureau du journal:

Procès et exécution de l'assassin FERDINAND GATTI A LUCERNE avec le portrait du condamné. Prix: 50 centimes.

# Etoffes de soie

de ma propre fabrication — 85 centimes le mètre

## BONNE CUISINE ÉCONOMIQUE

Aussi nourrissants qu'économiques, les **Potages** à la minute de **Maggi**, préparés à l'eau seulement, sont parfaits. — Ils sont en vente, richement assortis, dans tous les magasins de comestibles et d'épicerie, à 10 centimes la tablette pour 2 potages. — La bonne ménagère n'oubliera pas non plus l'excellent **Concentré Maggi**, rendant exquis tout bouillon et potage, et dont on remplit les flacons vides à très bon marché!

jusqu'à 22 fr. 80 noir, blanc et couleur — en uni, rayé, quadrillé et façonné (environ 240 qualités et 2000 nuances et dessins différents).

Damas-soie	à partir de fr. 2.10	jusqu'à 20.50
Foulards-soie	> 1.50	> 6.55
Grenadines-soie	> 1.50	> 14.85
Bengalines-soie	> 2.20	> 11.60
Robes de bal soie	> 1.85	> 20.50
Etoffe en soie écrue	> 16.65	> 77.50
Peluches-soie	> 1.90	> 23.65
Satin pour mascarades	> 1.85	> 4.85
Dentelles-soie	> 3.15	> 67.50

etc. — Echantillons par retour. [184]  
Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

### Mises de bétail.

**Mercredi 18 mai courant**, dès les 10 heures du matin, l'Office des poursuites de la Gruyère fera vendre en mises publiques, au domicile de M. Ulrich Codourey, fermier, à La Roche, 2 chevaux, 3 vaches, 2 génisses, des montons, des colliers de chevaux, divers instruments aratoires et autres objets trop longs à détailler.  
Bulle, le 12 mai 1892.  
L'Office des poursuites de la Gruyère :  
351] A. NIQUILLE.

### Mises de foin & regain.

**Lundi 16 mai courant**, à 2 heures de l'après-midi, l'Office des poursuites de la Gruyère fera procéder à la vente en mises publiques, au domicile de Nicolas feu Jacques Bapst, à Pont-la-Ville, d'environ 2000 pieds de foin et regain, de divers meubles meublants, d'une chaudière et d'autres objets trop longs à détailler.  
Bulle, le 12 mai 1892.  
L'Office des poursuites de la Gruyère :  
352] A. NIQUILLE.

### Mises de fleurées.

**Mardi 17 mai courant**, dès les 3 h. de l'après-midi, à l'anberge de la Croix-Blanche, à Epagny, l'Office des poursuites de la Gruyère fera procéder à la vente en mises publiques des fleurées des art. 1233, 1239, 1246, 212, 262 et 124a du cadastre de la commune de Gruyères.  
Bulle, le 12 mai 1892.  
L'Office des poursuites de la Gruyère :  
354] A. NIQUILLE.

### Mises de fleurées.

**Vendredi 20 courant**, la Cie Bulle-Romont fera vendre en mises publiques la récolte des talus et excédents de terrain qu'elle possède le long de la voie ferrée. Les mises commenceront à Bulle à 8 heures du matin et seront continuées le même jour sur tout le parcours.  
355] L'Administration.

### Mises publiques.

Ensuite de délégation, le président du tribunal de la Gruyère fera vendre aux enchères publiques, le **lundi 16 mai courant**, dès 2 heures de l'après-midi, au château de Bulle, salle du tribunal, les immeubles ci-après désignés, ayant appartenu à Grandjean, Benjamin, feu Antoine, en son vivant aubergiste à Romont :

COMMUNE DE MORLON  
Chapitre de Grandjean, Benjamin.  
Art. 271. Au Vessieux. N° 55. Habitation, demi-grange, écurie et remise de 191 mètres.  
Art. 272. Au Vessieux. Jardin de 112 mètres 50 décimètres.  
Chapitre de Grandjean, Joseph et Benjamin.  
Art. 278. Montalengin. Pré de 12 ares 42 centiares.  
Art. 279. Au Vessieux. N° 56. Habitation, demi-grange et écurie de 2 ares 83 centiares.  
Bulle, le 10 mai 1892.  
353] Greffe du tribunal.

### Vente juridique.

**Mardi 17 mai prochain**, à 9 heures du matin, il sera vendu juridiquement devant le moulin de Pont-en-Ogoz : 18 vaches, 2 taureaux, 2 juments, 4 porcs, 4 chars à 2 chevaux, 1 char à 1 cheval, 5 traîneaux à charrier, 8 harnais pour chevaux, 4 colliers pour vaches, ainsi qu'un grand nombre d'autres objets trop longs à détailler. (Voir *Feuille officielle* N° 18, pag. 497.)  
Bulle, le 3 mai 1892.  
349] A. GAUDERON, huissier.

### A vendre :

Environ 2000 pieds de regain à distraire, chez Irénée FRAGNIÈRE, à Gumefens. [315]

## Le véritable COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

recommandé par de nombreux médecins, est reconnu depuis 18 ans comme la préparation ferrugineuse la plus digeste et la plus active contre :

- Anémie
  - Pâles couleurs
  - Manque d'appétit
  - Migraine
  - Epuisement
  - Mauvaises digestions
  - Crampes d'estomac
- Réparateur des forces  
Reconstituant  
Régénérateur  
pour  
Tempéraments affaiblis  
Convalescents  
Personnes délicates  
Vieillards, femmes débiles



MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE.

Récompensé dans les expositions universelles et internationales. Seul véritable avec la marque des deux palmiers. *Dépôt général*: Pharmacie GOLLIEZ, Morat. En vente en flacons de fr. 2.50 et 5 fr. dans les :

Pharmacies GAVIN, RIETER, SUDAN, à Bulle; JAMBÉ, à Châtel-Saint-Denis; ROBADEY, à Romont. [134]

## Ciment suisse et français,

Chaux hydraulique, gypse, Tuyaux d'Aarau en terre cuite, Plots en ciment comprimé.

Me vouant exclusivement à la partie commerciale, je suis en mesure de livrer des marchandises de première qualité à des prix excessivement réduits.

J. Crotti, négociant, Bulle. [276]

## NOUVEAU Magasin de tricotage, laines et cotons, PLACE DES ALPES, BULLE

Bas et chaussettes, jupons, camisoles, maillots, caleçons, gêtres, écharpes, châles, gilets de chasse, tailles de dames, etc. — Fournitures pour tricotage. — Travail à façon, antage et réparations. — Prix très modérés. — Atelier rue du Tir. H. GREMAUD [304]

## Vins rouges et blancs G. MAGGIORA Spécialité de VINS D'ASTI

propriétaire de vignes d'Asti, a l'honneur d'aviser l'honorable public qu'il vient de s'établir comme *négociant en vins*, à Bulle, maison Peyraud, avenue de la Gare, vis-à-vis du Café Gruyérien. Service prompt et soigné à domicile. — Prix exceptionnellement avantageux. [325]

### A VENDRE

- les objets suivants :
- 1 break à 1 ou 2 chevaux, réparé à neuf;
  - 1 petit char sur ressorts,
  - 1 voiture avec capote;
  - 1 char à ouvrage avec ridelles, pont et autres accessoires.

Il sera vendu de plus une étagère de cuisine avec buffet, 4 bahuts, 1 harnais, plusieurs portes vitrées en bon état, 1 bascule et une certaine quantité d'autres objets trop longs à détailler.

S'adresser à M. Marc Jordan, à la Fleur-de-Lis, en ville.

En cas de non-vente, ces objets seront exposés en mises publiques au bout de la Promenade le **jeudi 19 courant, dès les 9 heures du matin**.

Si le temps n'est pas favorable, la mise est renvoyée au jeudi suivant. [339]

## GRAINE & farine de LIN

Gros son français écailles.  
Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.  
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.  
Froment pays comprimé 1<sup>re</sup> qualité.  
Moitié  
Orges et avoines comprimées.  
Beurre d'épeautre.  
Grand choix d'avoines blanches.  
GROS ET DÉTAIL  
Prix très réduits. [768]  
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [331]

## GLASSON & C<sup>ie</sup> BULLE

I Poutrelles pour constructions I  
Fers et tôles;  
Tuyaux fer étiré pour conduites d'eau;  
Serrurerie, fermetures pour bâtiments;  
Vernis et couleurs; verre à vitres;  
Meules à aiguiser, meules éméri;  
Scies à eau, scies circulaires garanties;  
Pompes à purin, pompes à puits;  
Peaux de caillots 1<sup>re</sup> qualité;  
Toiles à fromage;  
Crin d'Afrique et crin animal;  
Ressorts de sommier, etc.  
Articles de ménage. [307]

## Articles de fromageries.

Assortiment complet.  
Peaux de caillots 1<sup>er</sup> choix, présure liquide et en poudre, colorants, toiles à fromages, brassoires, tranche-caillé, baquets, barrattes, ustensiles pour la vérification du lait, etc.  
A l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. [268]

## Bains des Colombettes. OUVERTURE

le dimanche 15 mai.  
Invitation cordiale.  
Gédéon MORET. [331]

## Grande liquidation

de tous les articles en magasin *sous le St-Michel*, à Bulle : draps, étoffes pour robes, cretonnes et indiennes, toilerie, mercerie, gilets de chasse, laines et cotons, etc., etc., à très bas prix.  
Pauline Sallin. [163]

VINS blancs et rouges, garantis naturels, à des prix très avantageux.  
VINS FINS ET LIQUEURS  
DECROUX, liquoriste, café de la Gare, Bulle. [297]

## GRAINES FOURRAGÈRES

Espace, fromental, raygrass anglais, trèfle.  
A l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. [269]

## GRÊLE

SOCIÉTÉ SUISSE  
d'assurance contre la grêle.  
J. GILLET, avocat, à Bulle, [350]  
Agent pour le district de la Gruyère.

## Attention!

M<sup>me</sup> MONNEY à Bulle,

avise l'honorable public qu'elle vient de s'établir comme

### CORSETIÈRE

On trouvera chez elle en tout temps un choix de *corsets* confection et sur mesure. Elle se recommande au public qui voudra bien lui accorder sa confiance. [137]

## On demande

un bon *vacher*, sachant bien traire, pour faire le service de 16 vaches dans une montagne du canton de Neuchâtel.  
A adresser les offres de service, avec conditions, jusqu'au 25 courant, à M. Ch. SANDOZ, Joratel-Pont (cant. de Neuchâtel). [346]

## Savon au goudron et soufre

fabriqué par BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour à Dresde et Zurich, surpasse toutes les autres spécialités de ce genre par la prompte guérison des maladies cutanées. En se lavant deux ou trois fois par jour avec ce savon, il rend la peau fraîche et saine et constitue même un excellent préservatif contre les contagions et les refroidissements.  
Se méfier des contrefaçons.  
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce. [346]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



### PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 6  
6 mois, »  
Etranger: 1 an, 9 fr., 6 mois, 5 fr., payable d'avance.

Prix du numéro: 5 centimes

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE,

## NOUVEL

*Détournements.* — court que des malvers l'administration des f est exacte. Un ingén Deutsch, autrefois em a détourné de gross aux ouvriers. Il a disp le montant des détourn

Zurich. — Le c Zurich, intente un pr Genevois, réclamant 2 pour la publication d' faire Dürsch.

Berne. — Le Tr sur la demande de cit reur par la police ber res de la fondation de cinq jours. Le Trib avaient été arrêtés sa tés diverses ont été c condamné la ville de gement à chacun des nité à la partie civile

— M. le conseiller rêts et domaines, rad à Reichenbach, près

Lucerne. — De Muller et de sa femm en 1891 à trois ans d moignages, l'innocen nue. La Cour d'appel francs d'indemnité au qu aucune indemnité tions inexactes, contr

Soleure. — Les che une brillante vi 5 ouvriers, 6 ultram

FEUILLETON

## PETIT

ÉMIL

— Maman, dit-elle d' Est-ce que tu es malade? — Ce que j'ai, Félicie! — Et elle enveloppa la j çait vers elle, d'un rega — Comme tu me rega donc me regardes-tu ain — La mère hochait la tête — Je te regarde ainsi ce que je viens d'appren convaincre que depuis tr les yeux. — La jeune fille devint t — Ainsi, Félicie, tu n ne méritais pas la conf malheureuse! malheureu — Oui, malheureuse, davantage. — Quand François La la première fois des par pourquoi ne m'as-tu pa m'as-tu rien dit? A quo mère n'est pas là pour d protéger et la défendre Je ne t'avais pas aimé